VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence Cottage agréable

No 529, Jena,

Coin de la rue Annonciation.

Succession de Frederick W[illiam] Blesset.

No ——— — Cour Civile [illegible] District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.— Geo. G. Friedrichs, encanteur [illegible] No 832 rue Commune — M[ardi] [illegible] 19 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu [illegible] en vertu de et conformément au jugement [illegible] l'Hon. John St. Paul, Juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté 16 août 1899, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le désirable cottage résidence simple No 529 rue Jena, coin Annonciation, retiré de la banquette, et ayant 3 chambres, cuisine, galerie couverte et "shedroom," cours devant, de côté et derrière, avec hangars, citerne, etc., le tout en bonne condition, décrit comme suit:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 116, borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Annonciation et Tchoupitoulas, désigné comme lot No 1 des parties des lots Nos 7 et 8, mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Annonciation, anciennement Jersey, et entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Jena et Annonciation, dans un voisinage tranquille, à proximité de la ligne de char de l'avenue Napoléon.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an sur ces paiements différés, et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumera les taxes de 1899 en plus et au-dessus du prix d'adjudication, devra payer les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, et faire un dépôt de 10 pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Wynne G. Rogers Esq., notaire public aux frais de l'acquéreur.

19 août—19 20 27—sept 3 10 17 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGES-RESIDENCES

Doubles et simples productifs,

Nos 2469, 2471, 2473, 2475 et 2467

Nord Remparts.

Entre les rues St-Roch et Espagne.

SUCCESSION DE Mme CATHERIN LAND.

No 59,501—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.— Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—JEUDI, 19 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, divizion C, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté 16 août 1899, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

1° Le désirable cottage double en bois et couvert en ardoises, Nos 2469 et 2471 rue Nord Remparts, contenant 8 chambres, hangars, citernes allées de côté et cours dans le fond, plus amplement décrit comme suit, à savoir:

Tout et singulier un certain lot de terre situé dans le faubourg Marigny, maintenant le Troisième district de cette ville, désigné comme lot No 1 de l'ilet No 31, borné par les rues Nord Remparts (anciennement Amour), St Roch (anciennement Poète), Espagne et St Claude (anciennement Bons Enfants), mesurant en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Amour) sur une profondeur de 95 pieds 10 pouces 7 lignes entre lignes parallèles, le tout d'après un plan fait par J. A. Puego le 14 janvier 1789, et déposé au bureau de Joseph Cuvillier, ancien notaire public, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les circonstances et dépendances y appartenant; en bonne condition, accessible aux lignes de char et loué $240 par an.

2° Le cottage double en bois couvert en ardoises, productif, Nos 2473 et 2475 rue Nord Remparts, contenant 8 chambres, hangars, citernes, allées de côté et cours dans le fond, plus amplement décrits comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Marigny, maintenant le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 31, borné par les rues Nord Remparts (anciennement Amour), St Roch (anciennement Poète), Espagne et St Claude (anciennement Bons Enfants); ledit lot est désigné par le No 2 sur un plan fait par J. A. Puego, le 14 janvier 1789, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public; ledit lot mesure, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Amour) sur une profondeur de 95 pieds 10 pouces 7 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui y appartiennent, sans exception, en bonne condition, à proximité des lignes de chars et louée à raison de $240 par an.

3° Le gentil cottage-résidence simple, No 2467 rue Nord Remparts, contenant corridor, galerie à l'arrière, 7 chambres, cour dans le fond, hangar, citerne, etc; allée de côté et banquette pavée; le tout pleinement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, (anciennement Amour), Espagne, St Claude, (anciennement Bons Enfants) et St Roch (anciennement Poet) désigné comme lot No 7 mesurant 27 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Nord Remparts (anciennement Amour) sur une profondeur entre lignes parrallèles de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes sur un plan de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de la ville, daté le 15 juin 1858, un croquis duquel est annexé à un acte pardevant W. J. Castell, un notaire public de cette ville, ensemble avec toutes et séparément les améliorations du dit lot, ses dépendances qui peuvent y appartenir, sans exception ou réserve; en bonne condition, dans un quartier de choix, accessible aux chars électriques. Loyer, $180 par an.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes de Ville et d'Etat dues et exigibles pour l'année 1899 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente y compris les timbres de revenu des Etats-Unis, aux frais des acquéreurs, pardevant Robt. J. Maloney, Esq., N. P.

19 août—19 20 27—sep 3 10 17—à date

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix Améliorée dans le Cinquième District.

COTTAGE SIMPLE.

No 341, rue Elmira, Alger.

No 59221 — Succession de Joseph Klein et femme— Division D.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur— Bureau 638 Place Commerciale JEUDI 7 septembre 1899, à la Bourse des Propriétés foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique à midi, en vertu d'un ordre signé le 3 août 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. N H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, maintenant en vacance, les propriétés ci-dessus décrites:

Etant la moitié d'un lot de terre désigné par le No 17 de l'ilet No 40, mesurant (ledit moitié ledit lot) 15 pieds 9 1/2 pouces de face à la rue Elmira sur 120 pieds de profondeur; ledit borné par les rues Belleville, Abx, Poydras et Elmira, portant le numéro municipal No 341 rue Elmira.

Pour tous renseignements et mesurements, voyez le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente et tous les timbres du Revenu de guerre aux frais de l'acquéreur pardevant Edwin H. Seymour, Esq., notaire public.

5 août— 5 6 13 20 27 —sept 2 à date.

Succession de John J. Gragard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,828—Division B— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte-rendu présenté par Edward Pierson, administrateur de cette succession ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

30 août—30—sept 3 [illegible] greffier

VENTES A L'ENCAN.

Stroubeck & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme MARY ANN GILDING.

No 59,829—Division D—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Propriété de Choix dans le Premier District.

La Splendide Propriété Commerciale Nos 511 et 513 rue S. Remparts, entre les rues Poydras et Lafayette, ilet Bassin, et

L'Etablissement d'Entrepreneur de Pompes Funèbres, Nos 823 et 825 rue Julie, entre les rues Baronne et Carondelet.

PAR STROUDBACK & STERN— Léonard L. Stern, Encanteur—Bureau No 821 rue Gravier — Le JEUDI, 28 septembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 21 août 1899, de l'Honorable juge Fred. D. King, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé, étant et entre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet barné par les rues Remparts, Bassin, Poydras et Lafayette, et désigné par le Numéro Douze sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville daté le 24 novembre 1860 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme plan No 65 du Livre de plans No Un. D'après lequel dit plan, ledit lot de terre mesure vingt-cinq pieds six pouces de face sur la rue Remparts sur quatre vingt-cinq pieds trois pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Les améliorations comprennent un magasin en briques, à deux étages et maison Nos 511 et 513 rue Sud Remparts, entre Poydras et Lafayette, dans l'ilet borné par la rue Bassin, contenant magasin et grand corridor, servant d'échoppe de barbier, corridor galeries de devant de côté et de derrière, et huit chambres dans la cour, grande cuve, hangar, etc., cour et trottoir pavés.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages à cela appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 234, borné par les rues Julie, Girod Baronne et Carondelet, ledit lot désigné par le No 5 sur le rôle d'assessement et mesurant plus ou moins quarante pieds de face sur la rue Julie sur cent trente neuf pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques de deux étages, Nos 823 et 825 rue Julie entre les rues Baronne et Carondelet, dans l'ilet borné par la rue Girod, et contient grand "shoproom" devant, grands corridors, galeries de devant, de derrière et de côté et quelques onze chambres. Dans le fond du lot sont, une grande écurie et une remise avec grenier à fourrage; dans la cour est une cuve etc; large allée de côté pour voitures.

Conditions—Une demie ou plus comptant, la balance en un crédit en un et deux ans, ou un an à l'option de l'acquéreur, garanti par liens de vendeur et hypothèques sur les propriétés vendues, et devant être démontré par billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente au paiement final.

Actes de ventes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant et payant en plus et au dessus du montant de son enchère, les taxes pour 1899, et payant comptant 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de ventes et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.

Edmund J. Murphy, avocat.

24 août—24 27—sept 3 10 17 24 à date

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX.

Dans le Second District.

Résidence en Briques et Magasin,

1019-1021, rue de Chartres près Ursulines.

Succession de Anthony Fatjo.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune Le MERCREDI, 13 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, à la date du 8 août 1899, dans l'affaire de la succession de Anthony Fatjo, (dossier No 59,846, de la dite cour), il sera vendu à l'enchère publique à, savoir:—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, St-Philippe, Ursulines et Royale, mesurant, mesure française 30 pieds de face à la rue de Chartres sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la grande et confortable résidence à deux étages en briques, bien construite, avec grenier bien fini Nos 1019, 1021 rue de Chartres; subdivisée en appartements nombreux et bien aérés, allée pour voiture, galerie sur la façade, etc.; aussi une bâtisse en briques à deux étages, au fond, contenant 6 chambres, etc. La cour est bien pavée; l'hydrant et les tuyaux de gaz s'y trouvent aussi avec d'autres agréments. Le rez-de-chaussée peut être employé pour n'importe quel genre d'affaires au détail; la propriété est à proximité du Marché Français, des écoles et église, et bien administrée, pourrait rapporter de jolis revenus. La rue est pavée en blocs de granit.

Conditions —Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1899. L'acte de vente, avec les timbres du Revenu intérieur des E.-U., qui y sont attachés, aussi à ses frais, sera passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire. L'acquéreur devra également déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

13 août 13 20 27—sept 3 10 à date.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Les propriétés rémunératives Nos 2917, 2925 2927 et 2931 rue Erato, à l'encoignure de la rue Claiborne. — Succession de Mme Vve Kate Mellet, No 59,945 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE— Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur. — Bureau 640 rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 19 septembre 1899 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 et 842 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John J. St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté et signé le 18 août 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Erato, Clio et Martin (maintenant Willow) ledit lot de terre ferme l'encoignure des rues Erato et Claiborne et mesure trente pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Claiborne sur cent vingt neuf pieds huit pouces et sept lignes de profondeur et façade à la rue Erato, cent vingt neuf pieds huit pouces et sept lignes, plus ou moins, sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Clio et se rétrécissant dans le fond jusqu'à ce qu'il mesure dix huit pieds et deux lignes de profondeur.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, le balance en un et deux ans avec intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat de 1899 et les timbres du Revenu de l'Intérieur, de même que l'acte de vente devant être passé par l'acquéreur et passé pardevant E. Rotes, notaire. L'acquéreur devrait faire un dépôt de 10 pour cent entre les mains de l'encanteur au moment de la vente.

1 août—[illegible] 10 17 à date

VENTES A L'ENCAN

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE COTTAGE,

1013 rue Milan,

Entre les rues Camp et Chestnut.

Succession de Peter J. Guth.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, No 732 rue Commune, MARDI, le 19 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 14 août 1899, docket No 59,946 pour le compte de la succession de Peter J. Guth, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Camp, Marengo et Chestnut désigné par le No 4, et mesurant 29 pieds 1 pouce de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage en bois contenant environ 5 chambres et connu comme le No 1013 rue Milan.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans à l'option de l'acquéreur avec 8 0|0 d'intérêt de la date de l'adjudication, et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant en plus les taxes dues et exigibles en 1899, et devant faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication avec l'encanteur.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur des E.-U. sur l'acte et les billets.

17 août—17 20 27—sept 3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Dans l'affaire de

Thomas O'Connor, Sr., vs Jas L. O'Connor et als.

Mardi, 19 septembre 1899.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.— Bureau 732 rue Commune — MARDI 19 septembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 10 juillet 1899 et signé le 14 juillet 1899, dossier No 59,600, dans l'affaire de Thomas O'Connor, Sr., vs Jas L. O'Connor et als pour effectuer un partage, à l'enchère publique il sera vendu—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans de Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Julie et St Joseph et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magasins, sur 170 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques servant comme un établissement de maréchal ferrant et connu comme le No 815 rue Magasins.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet que la dernière propriété ci-dessus décrite, et mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 97 pieds 4 pouces, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en briques, connue comme le No 518 rue Julie.

3° Trois certains lots de terre qui sont contigus ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même District et ilet que la dernière propriété ci dessus décrite, et désignés par les Nos 6 7 et 8 et mesurant chacun 23 pieds 6 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en une bâtisse en briques, servant comme une fabrique de wagons et boutique de réparation et connus comme les Nos 522, 526 et 530 rue Julie.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Notre Dame, Magasins et Tchoupitoulas, et mesurant, en mesure française, 60 pieds 6 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins, et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en une bâtisse en briques servant comme une fonderie et connue comme les American Iron Works

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Constantinople, Baronne et Marengo, et mesurant 65 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur de 152 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottages en bois connu comme le No 4011 rue Carondelet.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Carondelet, Deuxième et Baronne, et mesurant 25 pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de 106 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en une bâtisse en briques, occupée par la pompe Chimique No 2 et connue comme le No 1722 rue Première.

7° Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Canal, Dupré et l'avenue Cleveland, et désignés par les Nos 11, 12, 13, 14 15 et 16, lesdits lots étant contigus et mesurant comme suit: Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 33 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de 142 pieds 6 lignes, entre lignes parallèles; les lots Nos 13, 14 et 15 mesurant chacun 33 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Gayoso, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; et le lot No 16 lequel formant l'encoignure de la rue Gayoso et de l'avenue Cleveland, mesurant 33 pieds 3 pouces et 7 lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur et façade à l'avenue Cleveland de 120 pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

8° Vingt cinq actions de la Firemen's Building Association, Livre No 2943, série 22.

Termes et Conditions—Comptant pour les actions et comptant pour la part du mineur, John B. O'Connor; et pour le reste des propriétaires et le mineur Alverson, un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité; les polices d'assurance et les taxes pour 1899, devant être (prorated) et les acquéreurs devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication

Actes de vente pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur.

13 août—13 20 27—sept 3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Cinquième District.

Connue comme les Nos 819 et 821, rue Eveline, entre les rues Chestnut et Elmire.

Eureka Homestead Society vs Frederic T. Durgin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59,979—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 septembre 1899 à midi de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certaines lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ensemble les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 1149 borné par les rues Chestnut, Elmire, Market et Eveline, lesdits lots sont désignés par les Nos 23 et 24 de l'ilet No 9 de Belleville et mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Eveline sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MAHOUR,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

B. McCloskey, avocat pour les poursuivants.

18 août—18 25—sept 1 8 15 21

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE

UN JOLI COTTAGE SIMPLE

—ET—

UN BEAU LOT DE TERRE.

Dans l'affaire de la succession de Mme Victoire Angamar, veuve de Philip Videu.

No 59,547—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, Encanteur—Bureau 834 rue Carondelet —JEUDI, 7 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté le 1er août 1899 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division E, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la suivante décrite propriété, à savoir—

1°. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, désigné par le No 14 de l'ilet No 33, borné par la rue Liberté (autrefois St-André), l'avenue Franklin (autrefois rue St-David), la rue Toledano et l'avenue de la Louisiane; ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Liberté sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant en un joli cottage simple, No 3310 rue Liberté et contenant quatre chambres.

2° Un certain lot de terre, sans améliorations, situé dans le même district dans l'ilet borné par les rues Liberté (autrefois St André), Amélia, Howard (autrefois St-George) et Delachaise, ledit lot étant désigné comme lot No 7 sur un plan de C. A. De Armas, ancien voyer, annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 17ème jour d'août 1885, et mesurant 29 pieds de face à la rue Liberté, sur une profondeur de 120 11" 2''' entre lignes parallèles.

Conditions.—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix d'achat, s'il y en a, en un an de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt jà-dessus du jour de l'adjudication, devant être garanti par des billets de l'acquéreur et garantis ensemble, avec 10 pour cent honoraires d'avocat, en cas de poursuites judiciaires peut forcer le paiement des billets, par le privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, la propriété devant être conservée assurée par l'acquéreur contre le feu, et l'argent de l'assurance fait payable au porteur ou porteurs du dit billet ou billets, jusqu'au montant dû là-dessus, l'acquéreur devant payer toutes les taxes de 1899, en plus et sur-dessus le prix de l'adjudication et de faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente.

Actes de ventes devant être passées pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur incluant tous les timbres nécessaires du revenu de l'intérieur.

6 août—6 13 20 27—sept 3 7

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 12 SEPTEMBRE.

Propriétés de Choix et Rémunérative du Troisième District Consistant en (4) quatre Cottages Simple Et en une Résidence Double

Connue par les Numéros 1504-08-10, Avenue St-Bernard et le No 1548 rue Derbigny, à proximité et contigus au Marché St-Bernard.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 629 rue Commune, MARDI, le 12 septembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 7 août 1899, et signé par l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, agissant pour l'Hon. N H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de François Crouzilles, No 58,480 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir

1° Trois lots ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans la Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Bernard, l'avenue Claiborne, les rues Laharpe et Robertson Lesdits lots ou portions de terre sont désignés par les Nos 2, 3 et 4, ou A B C et sont contigus, et mesurant conformément avec un arpentage fait par George H. Grandjean, I. C. et voyer, portant la date du 11 août 1899, comme suit: Le lot No 2 ou A mesurant 21' 0" 4''' de face à ladite avenue St Bernard, sur une profondeur de 110' 3" 0''' sur la ligne du lot No 1, et 110' 9" 0''' sur la ligne du lot 3 ou B et 21' 4" 1''' sur la ligne du fond, le tout plus ou moins. Le lot No 3 ou B, mesurant 21' 0' 4''' de face à ladite avenue St. Bernard, sur 110' 9" 0''' de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 ou A, et 111' 3" 0''' sur la ligne du lot No 4 ou C, et 21' 4" 0''' dans le fond, le tout plus ou moins.

Lot No 4 ou C mesurant 21' 0" 4''' de face à ladite avenue St. Bernard sur 111' 3" 0''' de profondeur sur la ligne du lot 3 ou B, et 111' 9" 0''' de profondeur sur la ligne la plus près à l'avenue Claiborne, et 21' 4" 1''' de largeur dans le fond, le tout plus ou moins.

(A.) Les améliorations sur le lot 2 ou A consistant en un cottage simple en bois, retiré de la banquette, ayant quelque quatre chambres, citerne, dépendance, etc., et rapportant un revenu de $8 par mois, et est connu par le numéro municipal 1504 avenue St Bernard

(B) Les améliorations sur le lot 3 ou B consistant en deux cottages simples en bois, l'un desquels faisant face à la banquette, a quelque trois chambres, suvent sur le devant. L'autre est situé vers le fond du lot, ayant quelques quatre chambres, dépendances, citernes, etc., rapportant un revenu de $12.00 par mois, et sont connus par le numéro municipal 1508, avenue St Bernard. Les cours sont séparées et sont occupées par un ou plusieurs locataires.

(C.) Les améliorations sur le lot 4 ou C consistant en un cottage simple en bois avec cuisine attenante et contenant en tout quelques cinq chambres, faisant face à la banquette, a un auvent sur le devant, dépendances citernes, etc., rapportant un revenu de ($8 00) huit dollars par mois: il est connu par le numéro municipal 1510 avenue St-Bernard.

2° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Derbigny, l'avenue Claiborne les rues Laharpe et Lapeyrouse, désignés par les Nos neuf et dix, lesdits lots sont contigus, et mesurant chacun 31' 7" de face sur adite rue Derbigny, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations consistent en une résidence double, en bois, contenant deux chambres, hangar fermé et cuisine de chaque côté, citerne, puits, dépendances etc.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant la balance s'il y en a en un ou édit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication garantis par hypothèques et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur en les acquéreurs assumant les taxes de 1899, et payant les timbres requis du Revenu Intérieur des E. U.; un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant William B. Barnett, notaire, aux frais des acquéreurs.

GEO. A. MONTGOMERY, Avocat.

12 août—12 13 20 27—sept 3 10 11 12

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de James J. May et femme— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 59,620— En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, en cette ville, le 6 septembre 1899, à midi, la suivante décrite propriété: Une double indivisée de deux certaines lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros 9 et 10 dans l'ilet borné par les rues Jersey, Credit, [illegible] de face à la rue Lizard sur 100 pieds de profondeur. Conditions—Comptant.

[illegible]

août—4 11 18 25—sept 1 6

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES PAYANTES

Avantageusement situées

Dans le Premier et le Troisième District.

1319-1321

Avenue Franklin entre Erato et Thalie.

ELEGANTE

maison à un étage à deux corps de logis retirée de la rue. Dans un voisinage faisant de rapides progrès, ayant les Eglises, les Chars, Ecoles, Marchés etc, à proximité, un côté loué $18 par mois; l'autre côté vacant.

1932

rue Marigny entre Prieur et Johnson. Joli cottage. Louer $6 par mois.

2330

rue Royale entre Mandeville et Marigny. Elégant cottage. Toutes les commodités à la main.

2224-2226

rue Remparts entre les rues Champs-Elysées et Marigny.

MAGNIFIQUE

maison à deux corps de logis, Chars, Ecoles, Marchés, Eglises etc, près. Quartier tranquille et choisi. Louée $26 par mois.

816-818

rue Mandeville entre Bourgogne et Dauphine.

SPLENDIDE

maison à un étage à deux corps de logis, presque neuve. Quartier choisi. Le voisinage se rebâtit avec des maisons modernes. A proximité de toutes les commodités. Louée $24 par mois.

820-822

rue Mandeville entre Bourgogne et Dauphine.

ELEGANTE

maison à un étage à deux corps de logis, touchant à celle décrite plus haut. Louée $22 par mois.

Succession de Charles W. Doyle.

No 58,890—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 6 septembre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, au New Orleans Real Estate Exchange, No 717 rue Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 1er août 1899, pour le compte de la susdite succession, les propriétés de grande valeur qui suivent, à savoir

PREMIER DISTRICT.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 323, borné par les rues Franklin, Erato, Liberté et Thalie désigné comme lot numéro sept de l'ilet numéro sept sur un plan dressé par J. Pilié et annexé à un acte passé le 20 mai 1841, pardevant D. L. McCay, ancienement notaire en cette ville, ledit lot mesure, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Franklin sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison à un étage à deux corps de logis, retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie, et une bâtisse à deux étages l'attenant à l'arrière, ayant deux chambres, galerie et dépenses à l'étage supérieur et deux chambres et dépenses au rez de chaussée de chaque côté, cour carrelée, gaz partout, grande citerne, deux hangars pour laver, latrines. Un côté loué $18 par mois; l'autre côté vacant